

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés

N°07/VRP-VD/19-20, en date du **jeudi 24 Septembre 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt quatre du mois de septembre à 09h30 s'est tenue une réunion avec les Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants, sous la présidence du Vice Recteur Chargé de la Formation Supérieure du 1^{er} et 2^{ème} Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

Etaient présents

- | | |
|--------------------|---------------------------------------|
| - Mr BEY Said, | Vice Recteur |
| - Mr MOUSSACEB K., | Vice Doyen de la Faculté Tech |
| - Mr LALALI R., | Vice Doyen de la Faculté SEGC |
| - Mr AKSAS A., | Vice Doyen de la Faculté SNV |
| - Mme HAOUCHI A, | Vice Doyenne de la Faculté LLE |
| - Mr ABBAS K., | Vice Doyen de la Faculté SE |
| - Djefal M., | Vice Doyen de la Faculté SHS |
| - Maifi L., | Vice Doyen de la faculté DSP |

Ordre du jour

1. Situation pédagogique (examens, soutenance, rattrapages...)
2. Note N° 1000 de Monsieur le Secrétaire Général de MESRS

Après avoir souhaité la bienvenue aux Vices Doyens, le Vice Recteur chargé de la pédagogie a rappelé les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Situation pédagogique

Suite au report de la reprise des enseignements en présentiel et l'accueil des étudiants par vague à partir du 19/09/2020, l'organisation des examens de rattrapage, des soutenances de master 2 et des examens pour les promotions inférieure à 30 étudiants a été maintenue. Un nombre appréciable de soutenances et d'examens a été réalisé et finalisé.

Pour les enseignements en présentiel, tous les vices Doyens ont affiché leur satisfaction par rapport à la présence des étudiants et au déroulement des activités pédagogiques. Cependant, ils ont soulevé le problème du non respect du protocole sanitaire sur les lieux du travail par les étudiants en termes du port de bavettes et la distanciation physique.

Monsieur le vice recteur a fait rappeler aux vices doyens que le respect des mesures sanitaires au sein des locaux pédagogiques durant les séances est sous la responsabilité de l'enseignant ou le président du jury quand il s'agit d'une soutenance. Dans les espaces communs le travail de sensibilisation doit être fait par tout le monde.

En ce qui concerne le déroulement des examens de master 2, excepté la faculté des sciences exactes tous les examens de la session rattrapage ont été programmés et finalisés. Cependant, les examens des matières en dettes en M1 ne sont pas encore programmés. A titre de rappel (la question a été discutée lors de la réunion du 23/08/2020), il est demandé aux vices doyens d'organiser ces examens en concertation avec les enseignants concernés avant l'organisation des examens de la session normale ou rattrapages des masters 1. Cela permettra de faire des délibérations définitives pour les masters 2.

2. Note 1000 de Monsieur secrétaire général de MESRS

Dans le cadre des mesures d'allègement au titre de l'année 2019/2020 en raison de la situation sanitaire et l'impossibilité d'effectuer des déplacements par les étudiants dans leurs établissements d'origine (établissement d'inscription), la note N° 1000 du 17/09/2020 stipule qu'il est possible d'exploiter les moyens des universités de lieu de résidence pour organiser les examens pour ces étudiants en coordination avec les établissements d'inscriptions. Un débat a été ouvert sur cette question et la manière de s'organiser pour les étudiants hors wilaya inscrits à l'université de Bejaia et qui ne peuvent pas rejoindre l'université. Il est demandé aux vices doyens de discuter des dispositions à prendre dans les comités pédagogiques. De ce débat il ressort ce qui suit :

Pour nos étudiants :

1. Privilégier l'évaluation à distance de ces étudiants en coordination avec les vices recteurs des universités ou directeurs adjoints des écoles de lieu des résidences des étudiants. Cela facilitera l'accès à l'internet et à l'outil informatique au sein des établissements de l'enseignement supérieurs. Favoriser cette option vue que la plate forme de l'université de Bejaia fonctionne.
2. Dans le cas contraire (absence ou difficulté d'évaluer en ligne), organisation des examens en présentiel au niveau de l'université de la wilaya de résidence par l'envoi des sujets par voie électronique et la réception des copies d'examens (scannées). La coordination entre les vices recteurs ou les directeurs adjoints des écoles est primordial pour la réussite de l'opération.

Pour les étudiants résidants à Bejaia

Pour les étudiants des autres universités résidants à Bejaia, l'étudiant peut se rapprocher de l'université de Bejaia et prendre attache avec la faculté du domaine de son inscription pour s'inscrire et organiser son évaluation en coordination avec les responsables de l'université de son inscription.

La séance fût levée à 12H30.

Fait le 28/09/2020

Le Vice Recteur

